

Les essentiels de la régie pour exposer l'art contemporain

Bulletin d'inscription
sur www.cipac.net
Renseignements:
formation@cipac.net
01 44 79 10 85

Siret 415 293 208 00054
Organisme de formation
no 11 75 39734 75
Référéncé au Datadock
TVA non applicable
en vertu de l'article 261-4°-a
5° alinea du CGI

Cette formation proposée à distance a pour but de dresser un panorama complet des opérations relatives à la régie des œuvres réalisées dans le cadre d'expositions. Ce module envisage la situation des prêteurs et celle des emprunteurs afin d'aborder les responsabilités qui sont celles du régisseur en fonction de la nature du projet sur lequel il est amené à travailler. Il a pour but de transmettre les bons réflexes professionnels quant aux questions administratives, logistiques, de transport et de conservation préventive qui peuvent se présenter dans ce cadre.

PUBLICS

Cette formation s'adresse aux régisseurs d'œuvres d'art et d'exposition débutants, aux personnes chargées de la production ou de la conservation des œuvres, ainsi qu'à toute personne concernée par la régie.

DOMAINES DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Conservation préventive
- Régie d'œuvres
- Régie d'expositions

PRÉ-REQUIS

Le programme de formation à distance sera dispensé via l'application ZOOM. Le stagiaire devra disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet à large bande avec ou sans fil lui permettant d'installer et d'utiliser cette application.
Les connaissances demandées en navigation internet sont minimes.
La disponibilité des stagiaires sera requise sur l'ensemble des créneaux horaires précisés ci-contre.

FORMACODE®: 46338

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Cours en visio-conférence
- Temps de réflexions en groupe
- Transmission de documents pédagogiques (déroulé de formation, références, outils...).

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés par les objectifs de la formation, il complètera une évaluation des acquis de la formation. Un questionnaire de satisfaction lui sera également soumis.

ATTESTATION DE FORMATION

Les temps de connexion des stagiaires et leur participation active aux séquences de travail en groupe seront contrôlés chaque demi-journée.
À l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise aux stagiaires ayant suivi l'intégralité du programme avec assiduité.

EFFECTIFS FORMÉS

Cette formation est organisée pour un effectif maximal de 15 stagiaires.

CONTENU

1/ L'organisation administrative, juridique et technique des mouvements d'œuvres

1.A / Prêts sortants

- Contexte et conséquences ;
- Définition d'un prêt et terminologie ;
- Principes normatifs et législatifs français ;
- Procédure de gestion des prêts sortants ;
- Bases de données documentaires ;
- Enjeux des constats d'état ;
- Le convoiement.

1.B / Prêts entrants

- Les acteurs du projet ;
- Les outils de la production ;
- Le budget de l'exposition ;
- Les marchés publics de transport ;
- Le rôle du régisseur d'exposition.

2/ La conservation préventive

- Prévenir les risques de dégradation ;
- Identification des facteurs de risque ;
- L'emballage (matériaux et méthodologie) ;
- Le transport / le mouvement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Appréhender les aspects administratifs nécessaires aux prêts et emprunts d'œuvres d'art ;
- Connaître les spécificités la chaîne logistique relative aux mouvements d'œuvres d'art ;
- Identifier les principales problématiques de conservation préventive des œuvres.

FORMATEUR

Sandrine Beaujard-Vallet • Cheffe du service de la régie des œuvres et des expositions, Centre Pompidou.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités : formation synchrone et à distance

Dates : du lundi 15 au vendredi 19 mars 2021

Horaires : 9h30-12h30 les lundi, mercredi et vendredi ;
14h30-17h30 les mardi et jeudi.

Durée : 15 heures de formation au total

Frais de formation : 665 euros coût net

Lieu : formation à distance